



Gide Loyrette Nouel



2009

## Droit social FRANCE

Abu Dhabi  
Alger  
Belgrade  
Bruxelles  
Bucarest  
Budapest  
Casablanca  
Dubai  
Hanoi  
Hô Chi Minh Ville  
Hong Kong  
Istanbul  
Kiev  
Londres  
Moscou  
New York  
**Paris**  
Pékin  
Prague  
Riyad  
Saint-Petersbourg  
Shanghai  
Tunis  
Varsovie

## Droit social

Le Département Droit Social du cabinet Gide Loyrette Nouel regroupe une importante équipe d'avocats spécialisés en droit social. Il est reconnu pour son savoir-faire de haut niveau et sa compétence tant dans le domaine du conseil que du contentieux social.

Le Département Droit Social est composé de cinq associés, de plus de vingt collaborateurs, avocats et juristes, et d'une documentaliste spécialisée, qui assistent les clients français et internationaux dans tous les aspects du droit social. Monsieur le Professeur Gérard Couturier, Directeur du Master Juriste de Droit Social de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), apporte au Département en qualité de "of Counsel" une assistance et un éclairage en matière de droit du travail qui font autorité. Les avocats du Département Droit Social travaillent régulièrement dans de nombreuses langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, portugais, grec).

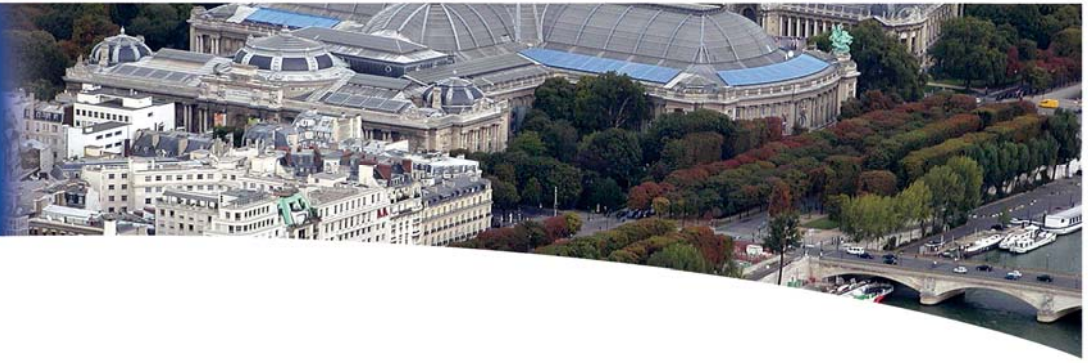
Le Département Droit social offre une expertise de tout premier plan en matière de droit du travail et de la protection sociale notamment quant :

- aux aspects de droit social liés aux opérations de fusions et acquisitions ou de restructurations tant nationales qu'internationales ;
- à l'assistance et la représentation des entreprises devant les juridictions dans le cadre de contentieux individuels et collectifs en droit du travail (notamment relations avec les institutions représentatives du personnel, droit syndical, droit électoral), en droit de la protection sociale (notamment cotisations sociales, prévoyance, accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- à la rédaction d'accords collectifs et ce, tant dans le domaine du droit du travail que du droit de la protection sociale ;
- à la mise en œuvre des politiques de mobilité internationale des salariés ou des dirigeants ;
- à la mise en place ou la modification des régimes de protection sociale d'entreprise, de dispositifs d'épargne salariale ou d'épargne retraite ;
- à l'assistance des entreprises publiques ou à capitaux publics connaissant des statuts sociaux particuliers ;
- à l'assistance et la représentation des entreprises et de leurs dirigeants devant les juridictions en matière de droit pénal du travail.

Les avocats du Département Droit Social peuvent faire appel pour des questions particulières aux experts des autres départements de Gide Loyrette Nouel, notamment dans le domaine du droit fiscal, du droit des sociétés, du droit de la propriété intellectuelle et du droit des assurances.

Les collaborateurs des bureaux internationaux de Gide Loyrette Nouel traitent également les questions relatives au droit du travail et de la protection sociale des pays dans lesquels ils sont implantés.

Le Département joue un rôle actif dans la première association mondiale de cabinets d'avocats indépendants, Lex Mundi, et a établi des relations privilégiées avec des cabinets d'avocats anglo-saxons. Il travaille régulièrement en étroite collaboration avec des cabinets locaux de tout premier plan dans les pays dans lesquels Gide Loyrette Nouel n'est pas implanté.



Gide Loyrette Nouel "offers an exceptionally well-rounded advisory and litigation service, with noted experts in restructuring-related employment issues and collective negotiations and employee schemes. The lawyers also frequently advise clients on health and safety regulations and employment-related crime, and regularly take on work stemming from the firm's excellent corporate and M&A practice. Sources highly esteem 'the serious, responsive team that always delivers high-quality work'."

Chambers Europe 2009 - France

Le Département Droit Social informe ses clients des développements récents de la législation et de la jurisprudence par le biais de séminaires réguliers, et de lettres électroniques d'information en français et en anglais.

Outre leurs activités de conseil et de contentieux, les avocats du Département Droit Social participent activement au développement du droit social, notamment dans le cadre de colloques, de formations adaptées aux entreprises et par la rédaction de notes et de chroniques dans les revues spécialisées en France et à l'étranger.

### Vos contacts au Département Droit Social



■ **Gilles Duquet**  
Associé  
Tél. +33 (0)1 40 75 61 22  
duquet@gide.com



■ **Baudouin de Moucheron**  
Associé  
Tél. +33 (0)1 40 75 61 62  
moucheron@gide.com



■ **Aurélien Boulanger**  
Associé  
Tél. +33 (0)1 40 75 36 73  
boulanger@gide.com



■ **Philippe Desprès**  
Associé  
Tél. +33 (0)1 40 75 29 45  
despres@gide.com



■ **David Jonin**  
Associé  
Tél. +33 (0)1 40 75 36 88  
jonin@gide.com

#### Gide Loyrette Nouel

Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle

26, cours Albert 1<sup>er</sup>  
75008 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 40 75 60 00  
Fax +33 (0)1 43 59 37 79  
info@gide.com

[www.gide.com](http://www.gide.com)



**Gide Loyrette Nouel**

A.A.R.P.I.